

COMMUNE D'EPALINGES
 plan de quartier ■ "La Possession / Bois de Ban"

Approuvé par la Municipalité d'Epalinges dans sa séance du

Le Syndic : Maurice MISCHLER Le Secrétaire : Alexandre GOOD

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Maurice MISCHLER Le Secrétaire : Alexandre GOOD

Adopté par le Conseil communal d'Epalinges dans sa séance du

Le Président : Mayzar YOSEFI La Secrétaire : Fabienne GHEZA

Approuvé préalablement par le Département de l'intérieur, Lausanne, le

La Cheffe du Département :

Mis en vigueur le

CEA Vallotton et Chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 23 mai 2013
 rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ceapartners.ch
 10006_R_FR_C&S 10006_Plan_v16_enquete publique.vwx

SITUATION

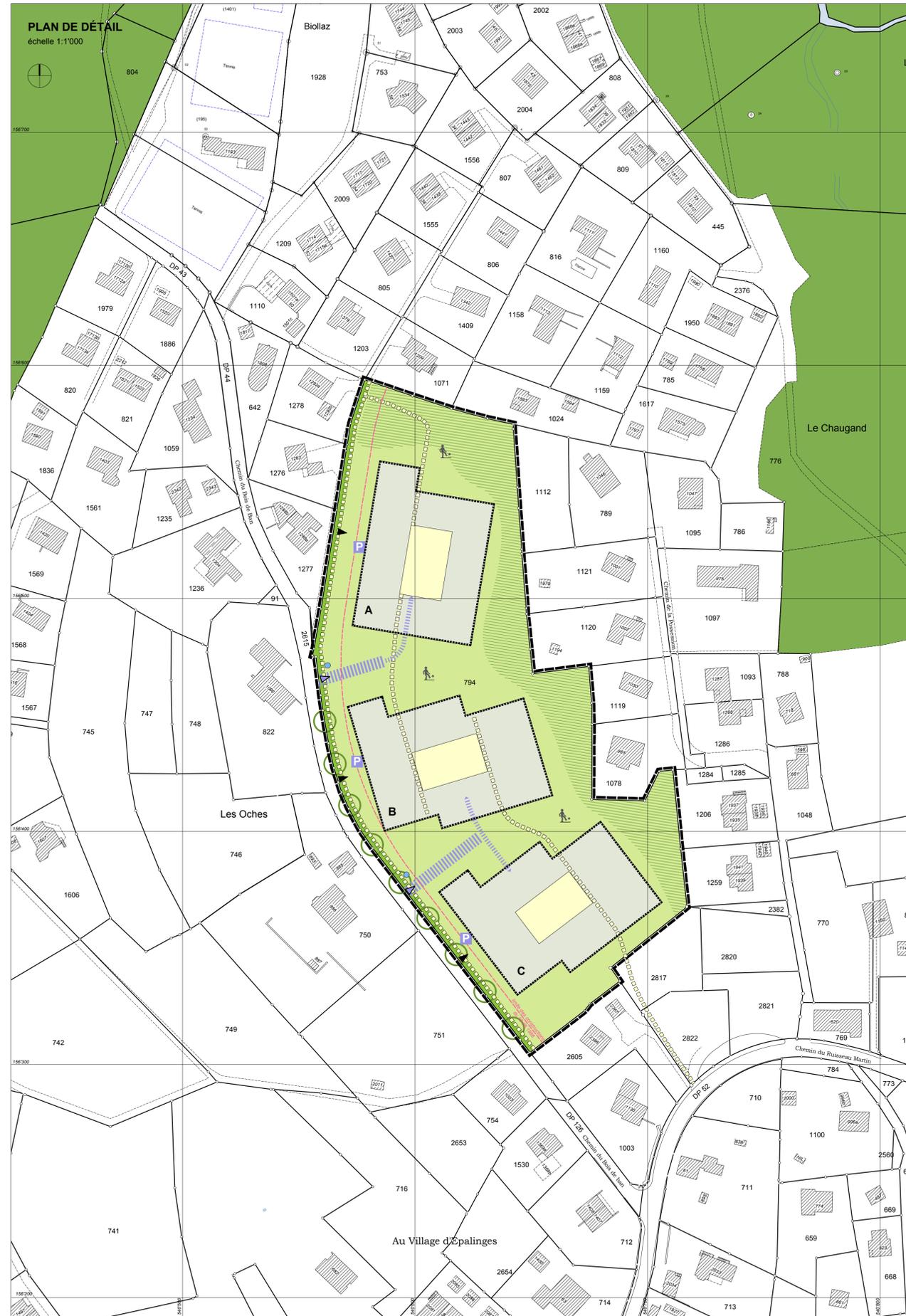
échelle 1:20'000

Coordonnées moyennes : 540'600 / 156'450



ÉTAT FONCIER

n° parcelle	propriétaire	surface parcelle
794	SODEPAL SA	25'375 m²
TOTAL		25'375 m²



Légende du plan de détail

Données générales

- périmètre du plan de quartier "La Possession" / "Bois de Ban"
- limite des constructions du 13 août 1986

Constructions

- aires d'évolution des constructions (A, B, C)

Aménagements extérieurs

- aire des espaces-cours
- aire des aménagements extérieurs
- filtre paysager
- aire d'aménagement du chemin du Bois de Ban

Accès, mobilité et stationnement

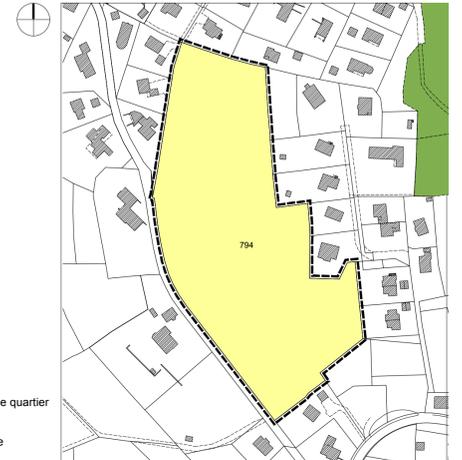
- accès véhicules aux parkings souterrains
- accès véhicules de service et accès visiteurs
- chemins piétonniers
- stationnement en surface

A titre indicatif

- plantations
- collecteurs de déchets
- espaces jeux

AFFECTATION DU SOL

échelle 1:2'500



- périmètre du plan de quartier
- zone d'habitation de faible densité

Plan établi sur la base des données cadastrales du 21.03.2013 fournies par :

BBHN SA
 Ingénieurs EPFL/SIA
 Géomètres brevetés
 Croix-Blanche 42 - CP 47
 1066 Epalinges

certifié conforme selon art. 12 RLATC par L. Huguenin, géomètre breveté, le